

BELGIQUE	Approbation Etalon	
CHOIX DU LIEU ET	Dilbeek <input type="radio"/>	Jeneffe <input type="radio"/>
DATE (à cocher)	25 août 2018	22 septembre 2018
NOM DE L'ETALON		
	Date de Naissance :	ID Cheval FSFM : N° de Puce :
Nom du père :		
	ID Père FSFM :	
Nom de la mère :		
	ID Mère FSFM :	Nom du père de la mère :
Propriétaire :		
Nom – Prénom & Adresse :		
Téléphone fixe :		
GSM :		
Adresse email :	@	
Membre effectif de la BFMA ?	OUI	-----
	NON →	J'ajoute 45 Euros au montant de mon inscription
<p>Seul le paiement des droits d'inscription au compte de la BFMA (751-2061879-87 – IBAN BE67 7512 0618 7987 – BIC AXABBE22) au plus tard 3 semaines avant l'épreuve choisie et en mentionnant clairement l'objet du paiement permet de valider l'inscription du ou des chevaux !!! (voir site BFMA pour les tarifs dans le menu Elevage/Tarifs)</p> <p>OBLIGATOIRE : Vaccination à jour. Le carnet de vaccinations vous sera demandé lors de votre arrivée. (Un cheval non vacciné ne sera pas admis)</p> <p>RAPPELS : * Les chevaux doivent être identifiés (pucés) * Le Règlement des TET est disponible sur le site à « Test en Terrain/Règlement » www.fm-belgium.be</p>		
<p>Toutes les zones surlignées doivent être renseignées.</p>		
<p>Formulaire à retourner au plus tard 3 semaines avant la date choisie à :</p> <p style="text-align: center;">B.F.M.A. (Service du Studbook) att. Dominique HAUWAERT - Av Tytgat 6 - 1200 Bruxelles Tél +32 2 771 38 03 ou +32 476 699 523 email : dominique.hauwaert@skynet.be</p>		